

Bruges, le 27 avril 2026

PARUTION :

Département : 37

Journal : Renaissance Lochoise

Date de parution : 29 avril 2026

Référence n°A2612081

Annonces administratives

DCChâtillonnais-en-Berry-Publication d'avis d'enquête publique 1ère parution

*Cette annonce est commandée pour paraître sous réserve de conformité à son usage.
Cette attestation est produite, sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.*



Avis d'enquête publique

Communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry

Enquête publique sur les projets :

- d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;
- d'abrogation de deux Cartes Communales ;
- de suppression de plans d'alignement ;
- de création de six périmètres délimités des abords autour des monuments classés et inscrits.

Par arrêté N°01 du 21 avril 2026, le Président de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les projets d'élaboration du PLUi de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry, d'abrogation des deux Cartes Communales en vigueur de Cléré-du-Bois et Le Tranger, de suppression de plans d'alignement (servitude EL7) sur la commune de Châtillon-sur-Indre, de création de six périmètres délimités des abords autour des monuments classés et inscrits sur les communes de Châtillon-sur-Indre, Clion-sur-Indre, Le Tranger et Palluau-sur-Indre. Le dossier de PLUi comprend une évaluation environnementale.

A cet effet, Monsieur Lionel LALEVEE, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le Président du Tribunal Administratif de Limoges, et Monsieur Benoit MICHEL en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

L'enquête publique se déroulera au siège de la communauté de communes à Châtillon-sur-Indre, 1 rue Maurice Davaillon, pour une durée de 32 jours, 18 mai 2026 à 9 heures jusqu'au 18 juin 2026 à 17 heures inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le commissaire enquêteur recevra le public au siège de la communauté de communes :

- le lundi 18 mai 2026, de 9 heures à 12 heures ;
- le mardi 26 mai, de 14 heures à 17 heures ;
- le mercredi 3 juin, de 14 heures à 17 heures ;
- le jeudi 11 juin, de 9 heures à 12 heures ;
- le jeudi 18 juin, de 14 heures à 17 heures.

Les dossiers peuvent être consultés sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.reqistre-dematerialise.fr/7296>

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête disponible au siège de la communauté de communes à Châtillon-sur-Indre, aux jours et heures habituels d'ouverture ou les adresser au commissaire enquêteur :

- par écrit : communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry, 1 rue Maurice Davaillon, 36700 Châtillon-sur-Indre ;
- par mail : enquete-publique-7296@registre-dematerialise.fr.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an au siège de la communauté de communes du Châtillonnais-en-Berry et consultables sur le site internet suivant : <https://www.reqistre-dematerialise.fr/7296>

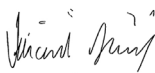
Au terme de l'enquête, les dossiers d'élaboration du PLUi, d'abrogation de deux Cartes Communales, et de suppression de plans d'alignement, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis joints aux dossiers, des observations du

public et du rapport du commissaire enquêteur, seront adoptés par la communauté de communes.

Au terme de l'enquête, le dossier de suppression de plans d'alignement sur la commune de Châtillon-sur-Indre, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera adopté par la commune de Châtillon-sur-Indre.



Vérifiez l'authenticité de cette attestation
en scannant le QR Code ci-contre.



ALC REGIE
6 Rue Pierre et Marie Curie
CS 42110
33525 BRUGES Cedex
Tél : 05.56.44.72.24

<https://digitalisation.actulegales.fr/#/afcTMFM4t>